

154

661
Lenoble
ou
Renard

Le mil huit cent quatre vingt dix huit le huit septembre
à Paris, au Palais de la Mairie, sous le sceau de la Mairie de Paris.
Charles Victor Lenoble, né à Paris (Seine) le vingt-
quatre janvier mil huit cent soixante trois, docteur en
Médecine, demeurant à Paris, rue de Valenciennes 52.
Edme Renard a de Compiègne, demeurant à Paris,
Philomène, son épouse, sans profession, demeurant à Paris,
au moment du mariage aux lieux d'un acte reçu par M^r Juriot
notaire à Paris, le deux septembre dernier, d'un part.
Et de Lucie Jeanne Marguerite Renard, née au Mans
(Sarthe) le vingt huit juin mil huit cent soixante
sept, sans profession, demeurant à Paris, rue de Valenciennes
52, fille majeure de Compiègne
Alaande Renard et de Elise Germaine Renard, son
épouse, tous deux décédés, d'autre part. — Par M^r Juriot
Ernest Compiègne, licencié à la Faculté de Médecine, docteur en Médecine,
officier de l'Etat civil du sixième arrondissement de Paris, qui nous
présente publiquement en la Mairie à la célébration du mariage
dans la forme suivante. Après avoir donné lecture aux parties, 1^{re}
de l'acte de naissance; 2^e du consentement des père et mère
du futur; 3^e de l'acte de décès des père et mère de la future; 4^e de l'acte
publicatif fait en cette Mairie par le M^r de la Mairie le dix huit
septembre dernier et quatre septembre dernier, sans opposition, toutes
les pièces qui mentionnent dûment par lesdits actes. Et du M^r de la Mairie
qui déclare par le dit acte de mariage) au dit acte et les
dites parties des époux. Nous avons interrogé les futurs lesquels ont
déclaré qu'ils n'ont jamais été mariés, et qu'ils n'ont
aucun empêchement de mariage, et qu'ils se font
mariage au présent acte lequel a été fait par le M^r de la Mairie
d'un part et l'autre part que les pères et mères ont été présents, mais qu'ils
ignoraient le lieu de leur résidence ou leur domicile, nous avons
demandé aux futurs époux s'ils voulaient se prendre pour mari et pour
femme et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et se marié
à haute voix, Nous avons prononcé au nom de la loi,
que: Edme Charles Victor Lenoble et Lucie Jeanne
Marguerite Renard, sont unis par le mariage.
En présence de: M^r Juriot, Joseph Imbriani, âgé de cinquante ans
demeurant à Paris, rue de Valenciennes 52, M^r de la Mairie, Charles, le dit
acte de mariage, demeurant à Paris, rue de Valenciennes 52, amis
et témoins des époux; Renard, Henri, Pharmacien, âgé de
trente ans, demeurant à Paris, rue de Valenciennes 52, M^r de la Mairie
de Paris, Gaston, avocat, âgé de trente et un ans,
demeurant à Paris, rue de Valenciennes 52. Tous amis et témoins de
l'épouse. Et ont les témoins signé avec les époux et nous
après lecture de ce acte et lecture.
L. Lenoble E. Renard
Ch. Barbier J. de la Mairie S. de Burel de Chaux